



ASSOCIATION DES INSTITUTIONS AFRICAINES DE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT

ATELIER ANNUEL 2024

« Une feuille de route pratique pour
l'accès des IFD africaines aux
fonds verts »

27 mai 2024, Nairobi, Kenya

RAPPORT

Co-hôtes



Partenaire



Résumé

L'Atelier annuel 2024 de l'Association des institutions africaines de financement du développement (AIAFD) s'est tenu sur le thème « Une feuille de route pratique pour l'accès des IFD africaines aux fonds verts » le 27 mai 2024, de 8 h 30 à 12 h 30 à Kenyatta International Conference Center (KICC), à Nairobi, au Kenya. L'Atelier a été abrité par les membres de l'AIAFD au Kenya – *Kenya Development Corporation (KDC)*, *Agricultural Finance Corporation (AFC)*, et *Kenya Industrial Estates (KIE)* – et appuyé par la Banque africaine de développement (BAD).

Les principaux objectifs de l'Atelier étaient de renforcer le rôle des institutions africaines de financement du développement dans la mobilisation des fonds verts, d'actualiser et de développer leurs connaissances et leurs méthodes opérationnelles pour l'accès aux fonds verts, et d'encourager l'apprentissage par les pairs et le partage d'expériences. L'Atelier a également examiné les moyens de rendre les fonds verts plus accessibles, de promouvoir une croissance économique durable et équitable et d'encourager des partenariats et des collaborations solides en faveur du développement durable.

La cérémonie d'ouverture a enregistré la présence de M. Lawrence Kibet, directeur général des investissements publics et de la gestion du portefeuille de la République du Kenya, représentant professeur Njuguna Ndung'u, secrétaire du cabinet du Trésor national de la République du Kenya ; professeur Anthony Nyong, directeur du changement climatique et de la croissance verte de la Banque africaine de développement (BAD), représentant Dr. Kevin K. Kariuki, vice-président en charge de l'électricité, de l'énergie, du climat et de la croissance verte à la BAD ; M. Charles Nhemachena, directeur régional pour l'Afrique auprès du Centre mondial pour l'adaptation (GCA), représentant professeur Patrick Verkooijen, directeur général du GCA ; M. Thabo Thamane, président de l'AIAFD et directeur général de *Citizen Entrepreneurial Development Agency (CEDA)* ; et Mme Norah Ratemo, directrice générale de *Kenya Development Corporation (KDC)*.

Plus de 200 délégués ont participé à l'événement, comprenant des directeurs généraux et des cadres supérieurs des IFD africaines, des banques de développement régionales et multilatérales, des hauts fonctionnaires des ministères de tutelle des IFD, y compris des ministères des finances et de la planification économique, des départements et des agences impliqués dans la mise en œuvre des ODD et de l'Accord de Paris, ainsi que des banques centrales, des partenaires de développement et d'autres parties prenantes clés.

Trente-deux (32) pays du monde entier étaient représentés à l'événement, à savoir : Afrique du Sud, Angola, Botswana, Burundi, Côte d'Ivoire, Djibouti, Égypte, Eswatini, États-Unis, Zimbabwe, France, Gambie, Ghana, Guinée, Inde, Kenya, Lesotho, Malawi, Maroc, Mozambique, Namibie, Niger, Nigeria, Ouganda, République de Corée, République démocratique du Congo, Royaume-Uni, Seychelles, Sierra Leone, Soudan, Soudan, et Tanzanie.

Les conclusions et recommandations de l'Atelier visant à faciliter l'accès des IFD africaines aux fonds verts et à les aider à contribuer efficacement aux initiatives de financement de la lutte contre le changement climatique sont les suivantes : (1) Mener des évaluations internes pour identifier les lacunes et les faiblesses en matière de lutte contre le changement climatique au sein de la communauté des IFD africaines ; (2) Renforcer les capacités internes et l'expertise en matière de lutte contre le changement climatique au sein des IFD ; (3) Recourir à l'assistance technique et au soutien au renforcement des capacités proposés par les partenaires et entités de développement ; (4) Aligner les projets sur les objectifs et les priorités en matière de lutte contre le changement climatique aux niveaux national et mondial ; (5) Intégrer les principes de la transition juste dans les stratégies et les projets de lutte contre le changement climatique ; (6) Créer des partenariats et des collaborations solides ; et (7) Prendre des mesures délibérées (gouvernements nationaux) pour augmenter la base de capital des IFD.

Table des matières

| | | |
|-----|---|----|
| | Résumé | 2 |
| I | Raison d'être | 4 |
| II | Objectifs | 5 |
| III | Réflexions et faits marquants | 5 |
| | Session 1: Cérémonie d'ouverture | 6 |
| | Session 2: Panel de Discussion | 9 |
| | Session 3: Panel de Discussion | 12 |
| | Session 4: Présentation de recherche..... | 15 |
| | Session 5: Séance de clôture | 15 |
| IV | Conclusions et Recommandations | 16 |

L'Afrique reste le continent le plus vulnérable aux effets du changement climatique malgré sa contribution relativement faible aux émissions mondiales de gaz à effet de serre¹. Des preuves empiriques révèlent que l'Afrique a connu une augmentation accrue de sa température et du niveau de ses mers, une modification de ses régimes de précipitations et une variabilité accrue de son climat. Ces changements menacent la santé et la sécurité humaines, l'éducation, la sécurité (vie, nourriture et eau), provoquent des sécheresses, des inondations, l'extinction d'un tiers des espèces végétales et animales de la planète, et entravent le développement socio-économique de l'Afrique^{2,3,4}.

L'impact négatif du changement climatique a suscité un appel mondial à l'action pour lutter contre le changement climatique, y compris la mobilisation de financements. Toutefois, les ressources nécessaires à la mise en œuvre des actions sont énormes pour les régions africaines. Par exemple, le coût de l'adaptation au changement climatique pour l'Afrique est estimé à 50 milliards de dollars par an d'ici à 2050, et les besoins cumulés de financement pour lutter contre le changement climatique sont estimés à 2 700 milliards de dollars entre 2020 et 2030. Les objectifs de développement durable (ODD), l'Agenda 2063 de l'Union africaine et les Cinq grandes priorités de la BAD ont tous établi des priorités de développement en matière d'adaptation au climat avec diverses implications financières⁵.

La Banque africaine de développement (BAD) et d'autres banques régionales de développement en Afrique ont déployé des efforts pour mobiliser des ressources pour lutter contre le changement climatique. D'autres Banques multilatérales de développement et partenaires de développement se sont également montrés préoccupés par la mobilisation de ressources en faveur de la lutte contre le changement climatique.

Depuis 2018, la BAD a mobilisé 189,6 millions de dollars de financements concessionnels pour appuyer des programmes d'atténuation et d'adaptation. Le Fonds vert pour le climat (FVC), le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et les Fonds d'investissement climatique (CIF), entre autres, ont tous pour objectif de financer et d'appuyer des projets en faveur de la lutte contre le changement climatique. Compte tenu de l'importance accordée à l'échelle mondiale à la lutte contre le changement climatique, l'accès aux fonds verts est devenu essentiel pour financer des projets alignés sur la durabilité environnementale.

Malgré ces efforts, il est de plus en plus difficile pour les pays africains de mobiliser des fonds pour lutter contre le changement climatique. L'Afrique reçoit environ 3 % du financement mondial destiné à la lutte contre le changement climatique, dont seulement 14 % provenant du secteur privé. En tant que mécanisme de financement de projets aligné sur le développement durable dans le monde entier, y compris en Afrique, les fonds verts ne sont pas facilement accessibles aux IFD africaines, en particulier aux IFD nationales. La Déclaration de Nairobi de 2023 sur le changement climatique a réitéré ce défi d'accès aux fonds verts pour lutter contre le changement climatique et appelé à faciliter et accélérer le processus d'accès à ces fonds pour les institutions africaines.

Par conséquent, l'AIAFD a jugé opportun d'axer le thème de son Atelier annuelle de 2024 sur : « Une feuille de route pratique pour l'accès des IFD africaines aux fonds verts » afin de discuter concrètement de la manière dont les IFD et les institutions financières africaines peuvent améliorer la mobilisation de fonds en faveur de la lutte contre le changement climatique. L'Atelier annuel 2024 a été dirigé par le Groupe de travail sur le changement climatique de l'AIAFD et organisé conjointement par la Banque africaine de développement (BAD) / l'Alliance financière africaine sur le changement climatique (AFAC)⁶.

1. <https://www.afdb.org/en/cop25/climate-change-africa>

2. <https://reliefweb.int/report/world/africa-suffers-disproportionately-climate-change>

3. <https://unfccc.int/news/climate-change-is-an-increasing-threat-to-africa>

4. <https://www.files.ethz.ch/isn/136704/PAPER220.pdf>

5. <https://ccsi.columbia.edu/sites/default/files/content/ccsi-roadmap-zero-carbon-electrification-africa.pdf>

6. <https://www.afdb.org/en/topics-and-sectors/initiatives-partnerships/green-climate-fund>

7. <https://blogs.worldbank.org/voices/how-new-financing-pact-can-help-climate-vulnerable-countries>

Les objectifs de l'Atelier annuel 2024 de l'AIAFD étaient les suivants :

1. Établir le pouvoir fédérateur de l'AIAFD en tant qu'acteur important dans la mobilisation de fonds verts.
2. Mettre à jour les connaissances sur les modalités opérationnelles du FVC, du FEM et d'autres fonds verts.
3. Exposer en termes pratiques et partager des expériences concrètes sur la manière dont les IFD africaines, en particulier les IFD nationales, peuvent accélérer les modalités d'accréditation et d'accès aux fonds verts.
4. Encourager l'apprentissage entre pairs parmi les membres de l'AIAFD sur la base des diverses expériences.
5. Renforcer la capacité des IFD à identifier les fonds verts et à y accéder.
6. Discuter des moyens innovants d'utiliser les fonds verts pour attirer les investissements du secteur privé dans les pays en développement.
7. Explorer les possibilités de construire des économies plus résilientes et plus équitables sur le plan du genre.
8. Promouvoir les investissements qui ont un impact sur le développement (en contribuant à la réalisation des ODD) et les contributions déterminées au niveau national (CDN).
9. Établir des partenariats et des collaborations solides.

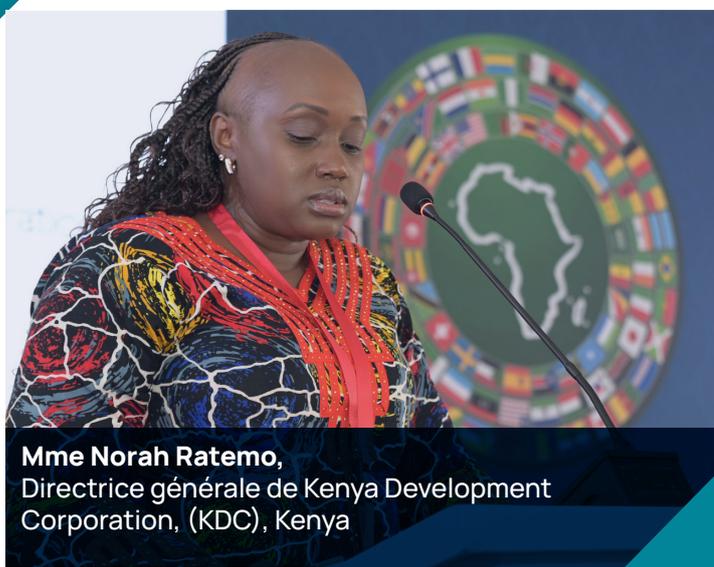
L'Atelier annuel 2024 de l'AIAFD a été ouvert par une introduction de M. Cyril A. Okoye, secrétaire général de l'Association des institutions africaines de financement du développement (AIAFD). Mme Norah Ratemo, directrice générale de *Kenya Development Corporation (KDC)*, a ensuite prononcé un discours de bienvenue chaleureux. M. Thabo Thamane, président de l'AIAFD et directeur général de *Citizen Entrepreneurial Development Agency (CEDA)*, et professeur Patrick Verkooijen, directeur général du Centre mondial pour l'adaptation (GCA), ont prononcé des remarques liminaires. Dr. Kevin K. Kariuki, vice-président en charge de l'électricité, de l'énergie, du climat et de la croissance verte à la Banque africaine de développement (BAD), a présenté le discours d'orientation. Enfin, l'allocution d'ouverture a été prononcée par professeur Njuguna Ndung'u, secrétaire de cabinet du Trésor national de la République du Kenya.

L'Atelier a été structuré en cinq séances : une cérémonie d'ouverture, deux panels de discussion, une présentation de recherche, et une séance de clôture. Le thème du premier panel s'intitulait « Accès des IFD africaines aux financements pour la lutte contre le changement climatique : Défis et opportunités ». Le deuxième panel de discussion a abordé la question : « Quels sont les systèmes d'appui dont disposent les institutions africaines pour mobiliser les financements en faveur de la lutte contre le changement climatique ? » La présentation de recherche a porté sur le thème : « Transition juste et rôle des institutions de financement du développement (IFD) ».



Séance 1

Cérémonie d'ouverture



Mme Norah Ratemo,
Directrice générale de Kenya Development Corporation, (KDC), Kenya

Mme Norah Ratemo, directrice générale de *Kenya Development Corporation*, (KDC) dans son allocution de bienvenue, a rappelé le thème de l'Assemblée annuelle de l'AIAFD 2024 à Nairobi, « Une feuille de route pratique pour l'accès des IFD africaines aux fonds verts ». Elle a souligné le rôle essentiel des institutions de financement du développement (IFD) africaines dans la promotion du développement durable, de l'inclusion financière et de la résilience économique face aux défis environnementaux.

Elle a également présenté les principaux objectifs des IFD et insisté sur l'urgence de mobiliser des fonds verts pour stimuler la croissance économique tout en garantissant la durabilité environnementale et l'inclusion sociale.

Par ailleurs, Mme Ratemo a mis l'accent sur l'importance de l'unité et de la collaboration entre les parties prenantes africaines. Elle a appelé le continent à s'unir, à tirer parti de ses forces collectives et à partager ses diverses expériences pour atteindre des objectifs communs. Reconnaisant les contributions des représentants des banques, des entités gouvernementales, du Conseil d'administration de l'AIAFD et de la Banque africaine de développement (BAD), elle a souligné que de tels partenariats étaient essentiels pour le développement du continent.

Pour conclure son allocution de bienvenue, Mme Ratemo s'est dite confiante quant à la sagesse et à l'engagement collectifs des participants à l'Assemblée annuelle 2024 de l'AIAFD pour forger un avenir plus vert et plus prospère pour l'Afrique. Elle les a remerciés de leur présence et les a invités à participer pleinement aux discussions de l'événement et contribuer à la définition d'une voie durable pour l'avenir de l'Afrique.



M. Thabo Thamane,
Président de l'AIAFD et Directeur général de CEDA
Botswana

M. Thabo Thamane, président de l'AIAFD et directeur général de *Citizen Entrepreneurial Development Agency (CEDA)* au Botswana, a centré ses remarques d'ouverture sur le thème de l'Assemblée annuelle 2024 de l'AIAFD, « Une feuille de route pratique pour l'accès des IFD africaines aux fonds verts », en mettant en évidence les défis et les opportunités pour les IFD africaines en matière de financement de la lutte contre le changement climatique. Il a souligné le besoin crucial d'une approche stratégique pour surmonter les complexités inhérentes au financement de la lutte contre le changement climatique,

M. Charles Nhemachena, directeur régional pour l'Afrique du Centre mondial pour l'adaptation (GCA), représentant professeur Patrick Verkooijen, directeur général du GCA, a insisté dans ses remarques d'ouverture sur la nécessité urgente de renforcer la capacité des IFD africaines à participer efficacement au financement de la lutte contre le changement climatique. Il a souligné la situation actuelle dans laquelle les IFD s'efforcent de répondre aux exigences de l'adaptation au changement climatique, notant que l'Afrique ne reçoit que 20 % des fonds destinés à la lutte contre le changement climatique, ce qui était insuffisant pour contribuer efficacement aux initiatives de financement de la lutte contre le changement climatique.

En outre, M. Nhemachena a mis en évidence la tendance alarmante de l'Afrique à dépendre de plus en plus des emprunts auprès du secteur privé pour financer plus de la moitié de ses besoins en matière d'adaptation, ce qui aggravait la dette du continent. Il a ajouté que l'Afrique avait besoin d'un financement important et d'opportunités plus viables pour attirer les investisseurs. En réponse à ce besoin, il a évoqué le programme développé en 2021 par le GCA et la BAD pour accélérer le financement de la lutte contre le changement climatique sur le continent.

qui présente à la fois des obstacles et des perspectives pour le développement de l'Afrique.

Les remarques d'ouverture de M. Thamane ont également mis en exergue la dure réalité de la vulnérabilité de l'Afrique au changement climatique, malgré sa contribution minimale aux émissions mondiales de gaz à effet de serre. Il a cité des preuves empiriques de l'impact disproportionné du changement climatique sur le continent, en soulignant les coûts importants de l'adaptation et les besoins considérables de l'Afrique en matière de financement de la lutte contre le changement climatique. Dans ce contexte, il a rappelé que moins de 2 % des IFD nationales africaines ont actuellement accès aux financements destinés à la lutte contre le changement climatique, et que les pays africains ont de plus en plus de mal à mobiliser ces fonds verts.

Pour conclure ses remarques d'ouverture, M. Thamane a remercié le gouvernement de la République du Kenya, la BAD, les institutions membres kényanes hôtes, ainsi que tous les collègues et délégués pour leur appui et leur partenariat indéfectibles. Il a salué les efforts collectifs et les résultats du Sommet africain sur le climat de 2023, organisé au Kenya, qui ont ouvert la voie à la réalisation des objectifs de l'Atelier annuel 2024 de l'AIAFD.



M. Charles Nhemachena,
Directeur régional pour l'Afrique du Centre mondial
pour l'adaptation (GCA)

Pour clore ses remarques d'ouverture, M. Nhemachena a déclaré que l'adaptation au changement climatique était une révolution déterminante du 21^e siècle. Il a appelé à une intensification des efforts en matière de financement de la lutte contre le changement climatique, en particulier en Afrique, afin de relever les défis du changement climatique. Il a précisé que des solutions de financement innovantes et la création d'opportunités d'investissement attrayantes étaient des étapes essentielles pour parvenir à un développement durable et à une meilleure résilience face aux changements environnementaux.



Prof. Anthony Nyong,
Directeur du changement climatique et de la croissance verte de la BAD

Prof. Anthony Nyong, directeur du changement climatique et de la croissance verte de la BAD, représentant Dr. Kevin K. Kariuki, vice-président en charge de l'électricité, de l'énergie, du climat et de la croissance verte de la BAD, dans son discours d'orientation, a salué le leadership de l'AIAFD dans la promotion de la durabilité. Il a fait part du succès de la BAD dans la mobilisation du financement de la lutte contre le changement climatique pour l'Afrique, en soulignant que la Banque a réussi à allouer 55 % de l'ensemble de ses fonds au financement de la lutte contre le changement climatique en 2023, dépassant ainsi l'objectif de 40 % fixé pour 2020. Les partenariats de la BAD avec divers fonds dédiés à la lutte contre le changement climatique et ses mécanismes financiers innovants ont également été mis en avant, démontrant l'engagement de la Banque à rendre le secteur financier plus vert.

M. Lawrence Kibet, directeur général des investissements publics et de la gestion du portefeuille de la République du Kenya, représentant professeur Njuguna Ndung'u, secrétaire du cabinet du Trésor national de la République du Kenya, a ouvert l'atelier en souhaitant chaleureusement la bienvenue à tous les participants et en soulignant la pertinence et le caractère opportun du thème de l'Atelier pour l'avenir de l'Afrique. Il a indiqué que le continent était riche en ressources et en potentiel de solutions vertes, tout en reconnaissant les coûts élevés de l'exploitation de ce potentiel. Par ailleurs, il a exhorté les IFD africaines à tirer parti des fonds verts pour financer des projets qui soutiendraient leurs économies de manière durable.

Abordant les défis auxquels sont confrontées les IFD en matière de financement vert, M. Kibet a souligné la complexité des mécanismes de financement vert et les possibilités d'innovation, de collaboration et de partage des connaissances. Il a préconisé l'élaboration d'une feuille de route complète, réalisable et adaptée pour financer la lutte contre le changement climatique en Afrique et a mis l'accent sur la nécessité d'améliorer les étapes de préparation des projets. Il a salué le travail de l'AIAFD en faveur du renforcement des IFD sur le continent, et il remercié la BAD pour son engagement dans la promotion de la croissance verte en Afrique.

Pour terminer son discours, M. Kibet a remercié

Professeur Nyong a ajouté que l'approche proactive de la BAD face aux défis climatiques a été démontrée par le lancement du guichet d'action climatique dans le cadre du Fonds africain de développement. Ce nouvel instrument, doté d'un financement initial de 429 millions de dollars provenant de donateurs, a été conçu pour soutenir les pays à faible revenu et vulnérables en matière d'adaptation au changement climatique, d'atténuation de ses effets et d'assistance technique, avec l'objectif ambitieux de porter ce financement à 13 milliards de dollars. En outre, la Banque a lancé l'Initiative des banques vertes africaines, un projet pilote visant à créer des banques vertes nationales pour accroître le financement des projets climatiques et environnementaux, soutenu par l'assistance technique et les ressources du Fonds vert pour le climat (FVC).

Pour conclure son discours d'orientation, professeur Nyong a souligné le plaidoyer de la BAD en faveur de l'utilisation innovante des droits de tirage spéciaux du FMI comme capital hybride pour les banques multilatérales de développement, une initiative approuvée par le Conseil d'administration du FMI. Cette stratégie permet à la BAD et à d'autres banques d'accroître considérablement leurs capacités de prêt en matière de financement de la lutte contre le changement climatique. Enfin, il a appelé à une collaboration plus approfondie avec les membres de l'AIAFD pour améliorer l'accès aux fonds multilatéraux destinés à la lutte contre le changement climatique, offrant la plateforme de la BAD pour la sensibilisation, l'apprentissage par les pairs, le renforcement des capacités et le plaidoyer comme une ressource pour les IFD africaines afin de mieux appréhender la question du financement de la lutte contre le changement climatique.



M. Lawrence Kibet
Directeur général des investissements publics et de la gestion du portefeuille de la République du Kenya

chaleureusement les coorganisateur de l'événement – *Kenya Development Corporation (KDC)*, *Agricultural Finance Corporation (AFC)* et *Kenya Industrial Estates (KIE)* – pour leurs contributions significatives au développement durable du Kenya. Il a réaffirmé l'engagement du gouvernement kenyan à soutenir les initiatives de développement durable et à collaborer avec les partenaires de développement. Enfin, il a souhaité que les délibérations soient productives et que les rencontres aboutissent à des résultats positifs, tout en réaffirmant sa conviction que l'avenir de l'Afrique était vert.



G-D : M. David Ashiagbor | Dr. Tony Okpanachi | Dr. Christiane Abou Lehaf | M. George Kubai | Dr. Olasupo Olusi | Mme Norah Ratemo | M. Olympus Manthata

Panel de discussion

« Accès des IFD africaines aux financements pour la lutte contre le changement climatique : Défis et opportunités »

Moderateur:

M. David Ashiagbor, *directeur de la stratégie du secteur financier, BAD*

Panélistes :

Dr. Tony Okpanachi, *directeur général, Development Bank of Nigeria*

Mme Norah Ratemo, *directrice générale, Kenya Development Corporation (KDC)*

M. George Kubai, *directeur général, Agricultural Finance Corporation (AFC), Kenya*

Dr. Olasupo Olusi, *directeur général, Bank of Industry (BOI), Nigeria*

Dr. Christiane Abou Lehaf, *directrice principale, coopération internationale, département de la recherche et de la coopération internationale, Banque africaine d'import-export (Afreximbank), Égypte.*

M. Olympus Manthata, *responsable du financement de la lutte contre le changement climatique et de la protection de l'environnement, DBSA, et coordinateur du Groupe de travail sur le changement climatique de l'AIAFD*

Le panel de discussion était axé sur la question cruciale de l'accès limité des institutions de financement de développement (IFD) africaines aux financements destinés à la lutte contre le changement climatique, qui s'élevait à moins de 2 %. Il visait à examiner les défis qui empêchaient les IFD de jouer un rôle déterminant dans l'atténuation du changement climatique, tels que les critères de

financement stricts et les processus complexes, tout en mettant en évidence les possibilités d'améliorer leur accès aux fonds verts. De plus, la discussion a permis de partager les expériences et les réussites des IFD en matière de financement de la lutte contre le changement climatique, offrant ainsi des perspectives et des stratégies précieuses dont d'autres peuvent s'inspirer.

Dr. Tony Okpanachi, directeur général de *Development Bank of Nigeria (DBN)*, a présenté l'approche proactive de la DBN en matière de financement vert. Il a parlé de la stratégie de financement vert de DBN, axée sur le renforcement des capacités internes afin de transformer les projets en projets verts. Consciente de la disponibilité de fonds verts, DBN a développé des lignes de financement vertes et s'est employée à créer la capacité interne nécessaire pour accéder efficacement à ces fonds. Ces efforts comprennent le renforcement de la capacité des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) à catalyser des financements et à se rapprocher des institutions financières.

Dr. Okpanachi a partagé les stratégies de DBN pour mobiliser des fonds, comme l'établissement d'une ligne verte pour mobiliser des fonds avec des institutions telles que KfW et un partenariat avec l'agence rurale du Nigeria pour financer des panneaux solaires et des MPME. DBN a également mis en place des mesures incitatives spécifiques, à savoir des réductions d'intérêts, pour

encourager les institutions financières à participer aux initiatives de financement de la lutte contre le changement climatique. Par ailleurs, DBN a concentré ses efforts sur la présentation de projets indispensables pour sensibiliser à la finance verte, renforcer les capacités et proposer des financements abordables afin de contribuer efficacement aux initiatives de financement de la lutte contre le changement climatique.

Abordant les défis rencontrés par DBN dans l'accès aux fonds verts, Dr. Okpanachi a souligné la nécessité d'une base de données complète sur les fonds verts et le financement de la lutte contre le changement climatique, ainsi que la complexité du processus d'accréditation auprès des entités fournissant des fonds verts. Il a décrit le processus d'accréditation comme étant fastidieux et exigeant des compétences techniques élevées. De plus, il a souligné la nécessité de disposer d'une solide réserve de projets s'alignant sur le processus d'accréditation, ce qui représentait un autre niveau de complexité dans les efforts visant à faciliter l'accès des IFD africaines aux fonds verts.



Mme Norah Ratemo, directrice générale de *Kenya Development Corporation (KDC)*, a axé son intervention sur les investissements de son institution dans des secteurs critiques tels que l'industrie manufacturière, les infrastructures, le tourisme et l'agro-industrie, tout en gardant un œil critique sur l'impact de ces projets. L'approche stratégique de KDC comprend l'identification de projets d'investissement appropriés, la planification stratégique, l'obtention d'accréditations et la mobilisation des compétences adéquates en interne pour accéder aux fonds verts.

En outre, KDC a surmonté les défis du changement climatique en collaborant avec des partenaires et en tirant parti d'instruments financiers permettant d'accéder à des fonds verts. KDC a financé de manière stratégique des projets visant à réduire les risques de perte de bétail, à créer des zones tampons en cas de sécheresse et à soutenir les entreprises touchées par les inondations.

Ces initiatives devraient attirer des partenaires et faciliter la mobilisation de fonds auprès d'organisations proposant des fonds verts.

Mme Ratemo a également abordé les défis plus généraux auxquels sont confrontées les IFD africaines pour accéder aux fonds verts, notamment le manque de politiques normalisées, d'expertise, de compétences techniques et d'assistance. Elle a souligné les coûts initiaux élevés, le processus fastidieux d'accès aux fonds verts et la période de longue durée requise pour les projets verts. De plus, elle a noté la prime de risque élevée applicable à l'Afrique, qui affecte la disponibilité de crédit et la capacité d'investir dans des projets verts. Ces défis illustrent la nécessité d'un effort concerté pour normaliser les politiques, renforcer l'expertise et développer des données complètes afin de documenter le changement climatique et faciliter l'accès aux fonds verts.



M. George Kubai, directeur général d'*Agricultural Finance Corporation (AFC)* au Kenya, a décrit l'engagement d'AFC en faveur de l'atténuation du changement climatique. L'AFC a délibérément soutenu des projets verts par le biais de partenariats avec d'autres institutions. Conformément à l'objectif national du Kenya de planter 15 milliards d'arbres d'ici à 2032, l'AFC a adapté ses décisions de financement

pour soutenir cette initiative. Pour verdir davantage son portefeuille, l'AFC a alloué des fonds spécifiquement à des projets verts, en accordant des prêts aux agriculteurs pour qu'ils cultivent leurs forêts et augmentent ainsi la couverture forestière du pays.

L'approche de l'AFC en matière de lutte contre le changement climatique inclut la collaboration avec des

partenaires pour améliorer la couverture forestière du Kenya, un aspect clé du portefeuille vert de l'entreprise. L'AFC a également collaboré avec des partenaires de développement internationaux afin d'obtenir des ressources et d'amplifier son impact sur les initiatives en matière de lutte contre le changement climatique. L'une de ses collaborations notables est l'accord que l'institution a conclu avec *Kenya Development Corporation (KDC)* en vue d'obtenir des fonds pour élaborer et financer des stratégies d'atténuation des effets du changement climatique.

M. Kubai a fait part des difficultés rencontrées par l'AFC dans sa contribution aux initiatives de financement de

la lutte contre le changement climatique, notamment le manque de ressources et d'adéquation de capital, l'insuffisance de capacités et la nécessité de développer une expertise dans le domaine du financement de la lutte contre le changement climatique. Il a également évoqué le manque de données sur le financement de la lutte contre le changement climatique, qui entravait l'élaboration de cadres politiques éclairés et le déblocage du potentiel des ressources vertes du pays. Ces défis ont mis en évidence la nécessité de renforcer le soutien et les stratégies fondées sur les données pour faire progresser le financement de la lutte contre le changement climatique au Kenya.



Dr. Olasupo Olusi, directeur général de Bank of Industry (BOI) au Nigeria, s'est penché sur la réponse mondiale à la pandémie de COVID-19, notant les actions décisives prises dans tous les pays en raison de la menace perçue pour l'humanité. Il a comparé les mesures d'urgence prises à l'échelle mondiale pour lutter contre la pandémie avec les mesures prises pour lutter contre le changement climatique, qui, selon lui, ne font pas l'objet du même niveau de sensibilisation et d'engagement à l'échelle nationale. Il a également fait part des efforts déployés par la BOI pour sensibiliser au changement climatique et trouver des solutions financières permettant d'atténuer le changement climatique et de s'y adapter.

Dr. Olusi a indiqué que la stratégie de la BOI pour contribuer efficacement aux initiatives de financement de la lutte contre le changement climatique impliquait des évaluations internes et externes afin de remédier aux faiblesses identifiées et de tirer parti des forces au sein de l'institution. De plus, la banque a identifié des méthodes alternatives pour atténuer le changement climatique et a élaboré des

programmes de transition vers des sources d'énergie verte et renouvelable. Elle a aidé des entités au Nigeria à passer des combustibles fossiles à une énergie plus propre. De plus, la BOI s'évertuait à adapter ses opérations pour se conformer aux normes environnementales recommandées et cherchait à obtenir des accréditations et certifications appropriées pour accéder aux fonds internationaux destinés à la lutte contre le changement climatique.

Dr. Olusi a également souligné les défis auxquels la BOI devait faire face pour contribuer à l'atténuation du changement climatique, en particulier la perception du risque, qui fait que les fonds n'étaient souvent pas alloués aux projets les plus appropriés. Il a suggéré que les compagnies d'assurance jouent un rôle dans la réduction des risques du secteur en développant des solutions pour répondre aux risques associés aux projets verts. Ces solutions permettraient de s'assurer que les fonds sont dirigés vers des projets qui contribuent efficacement à l'atténuation du changement climatique.



Dr. Christiane Abou Lehaf, directrice principale, coopération internationale, département de la recherche et de la coopération internationale, Banque africaine d'import-export (Afreximbank), Égypte, a donné un aperçu de l'implication importante d'Afreximbank dans les initiatives de financement de la lutte contre le changement climatique. En collaboration avec des partenaires tels que l'Union africaine, Afreximbank a élaboré des stratégies globales de financement de la lutte contre le changement climatique qui comprennent la fourniture de fonds propres, des lignes de crédit et des programmes de renforcement des capacités. La banque s'est également engagée à atténuer les risques liés au changement climatique en finançant des projets d'énergie renouvelable, tels que des

initiatives d'énergie solaire au Sud-Soudan, en République démocratique du Congo et dans d'autres pays, afin de maximiser les bénéfices pour l'Afrique.

Dr. Abou Lehaf a également souligné les contributions d'Afreximbank au financement de la lutte contre le changement climatique, telles que le développement d'une zone socio-économique et le financement de facilités d'adaptation au changement climatique en partenariat avec d'autres entités. Ces initiatives s'inscrivaient dans le cadre de l'engagement de la Banque à promouvoir le développement durable et à lutter contre les impacts du changement climatique sur le continent.

Toutefois, elle a reconnu qu'Afreximbank avait besoin

d'aide dans ses efforts de financement en faveur de la lutte contre le changement climatique, notamment en raison des longues durées requises pour les facilités d'adaptation, du manque général de préparation au changement climatique et de l'absence de projets concrets susceptibles de bénéficier d'un financement. Pour remédier à ces problèmes, la banque a créé des programmes visant à combler les lacunes en matière de capacités et à développer des projets attrayants.

Elle a donc recommandé aux IFD africaines de préparer correctement leur action, de renforcer leurs capacités, de rechercher une assistance technique et d'adopter une approche parallèle pour mobiliser des fonds verts auprès de diverses institutions accréditées à travers des projets et des initiatives variés. Elle a souligné que cette stratégie était essentielle pour exploiter efficacement les fonds verts et faire progresser le financement de la lutte contre le changement climatique en Afrique.

.....

M. Olympus Manthata, responsable du financement de la lutte contre le changement climatique et de la protection de l'environnement à Development Bank of Southern Africa (DBSA) et coordinateur du Groupe de travail sur le changement climatique de l'AIAFD, a souligné le besoin pressant de mobiliser des fonds privés à grande échelle en raison de la rareté des ressources publiques. Il a recommandé l'utilisation innovante de ces fonds publics limités pour obtenir des ressources supplémentaires de la part du secteur privé. Il a indiqué que la DBSA utilisait avec succès ses ressources publiques pour attirer des fonds privés, soulignant que les partenariats étaient essentiels pour faire avancer les programmes de financement de la lutte contre le changement climatique en Afrique.

l'intégration des considérations relatives à la biodiversité et à l'adaptation au changement climatique aux étapes initiales de la planification des projets. Il a souligné que ces aspects stratégiques étaient cruciaux pour l'engagement de la DBSA à améliorer la réponse de la région aux défis environnementaux.

Par ailleurs, M. Manthata a identifié le principal obstacle auquel sont confrontées la plupart des IFD africaines comme étant un manque de capacité et de connaissances nécessaires pour élaborer des projets convaincants susceptibles d'attirer des ressources provenant de donateurs, y compris celles du Fonds vert pour le climat. Pour surmonter cet obstacle, il a indiqué que le Groupe de travail sur le changement climatique de l'AIAFD travaillait activement au renforcement des capacités des IFD africaines, améliorant ainsi leur accès aux fonds verts et leur permettant de contribuer plus efficacement aux initiatives de financement en faveur de la lutte contre le changement climatique.





G-D : M. Olympus Manthata | Mme Amanda Archibong | Mme Nagnouma Kone | Mme Rita Effah | M. Nirmitt Ved

Séance 3

Panel de discussion

« Quels sont les systèmes d'appui dont disposent les institutions africaines pour mobiliser les financements en faveur de la lutte contre le changement climatique ? »

Moderateur:

M. Olympus Manthata, responsable du financement de la lutte contre le changement climatique et de la protection de l'environnement à DBSA et coordinateur du Groupe de travail sur le changement climatique de l'AIAFD

Panélistes :

Mme Nonhlanhla Zindela, directrice adjointe et responsable de la programmation au Fonds vert pour le climat (FVC)

Mme Amanda Archibong, gestionnaire principale, des partenariats, Afrique, Centre mondial pour l'adaptation

Mme Nagnouma Kone, responsable principal du développement des entreprises régionales pour l'Afrique à l'Institut mondial de la croissance verte (GGGI)

Mme Rita Effah, responsable principale du financement de la lutte contre le changement climatique et coordinatrice du Fonds pour les changements climatiques en Afrique (ACCF)

M. Nirmitt Ved, directeur général, Export-Import Bank, Inde (Eximbank India)

Le panel de discussion était axé sur l'identification et la résolution des défis auxquels sont confrontées les IFD africaines dans la mobilisation des financements en faveur de la lutte contre le changement climatique. Il a mis en évidence le besoin critique de connaissances sur les institutions fournissant des fonds verts, sur leurs méthodes opérationnelles et sur les processus complexes qu'elles impliquaient. Il visait à explorer les systèmes d'appui au renforcement des capacités, à l'assistance technique

et à la préparation des projets susceptibles d'aider les IFD africaines. En réunissant les principaux acteurs dans le domaine du financement de la lutte contre le changement climatique, les discussions ont permis de partager des idées novatrices et des modalités de partenariat afin d'aider ces institutions à accéder rapidement aux fonds verts, soutenant ainsi les priorités nationales de développement et promouvant la croissance verte.

Mme Nonhlanhla Zindela, directrice adjointe et responsable de la programmation au Fonds vert pour le climat (FVC), est intervenue par vidéo. Elle a réitéré l'engagement du FVC en faveur des pays les moins avancés (PMA), en particulier l'Afrique et les petits États insulaires en développement (PEID). Elle a noté que sur les 128 entités accréditées auprès du FVC, seules 22 étaient africaines, dont 11 étaient des institutions financières. Malgré cette disparité en termes d'accréditation, le FVC a investi 4,3 milliards de dollars dans 104 projets à travers l'Afrique, complétés par 14,5 milliards de dollars provenant de partenaires, et a fourni 205 millions de dollars en soutien aux activités de préparation. Ces investissements couvrent divers secteurs visant à accroître le nombre d'entités accréditées en Afrique afin d'améliorer l'accès direct au financement de la lutte contre le changement climatique.

Mme Zindela a également souligné la nécessité d'avoir plus d'entités d'accès direct (EAD) en Afrique pour soutenir de manière significative l'action climatique. À cet égard, le

Mme Amanda Archibong, responsable principale des partenariats pour l'Afrique au Centre mondial pour l'adaptation (GCA), a souligné le besoin critique d'accroître les financements en faveur de la lutte contre le changement climatique en Afrique, notant que seulement 20 % des financements mondiaux destinés à la lutte contre le changement climatique était actuellement alloué au continent. Elle a mis en évidence la collaboration du GCA avec la Banque africaine de développement (BAD) dans le cadre du Programme africain d'accélération de l'adaptation, qui vise à mobiliser des fonds pour les efforts d'adaptation. Elle a également indiqué que l'engagement du GCA couvrait de multiples institutions financières, y compris les IFD et les banques commerciales, en se concentrant sur le soutien des investissements bancaires dans des domaines spécifiques et sur l'aide à la collecte de fonds pour l'adaptation au changement climatique.

En outre, elle a abordé des initiatives du GCA avec Tanzania Agricultural Development Bank (TADB) pour renforcer les investissements de l'institution dans l'adaptation au changement climatique et les chaînes de valeur. Elle a

Mme Nagouma Kone, responsable principal du développement des entreprises régionales pour l'Afrique à l'Institut mondial de la croissance verte (GGGI), a présenté le rôle de l'institut dans l'adaptation aux besoins environnementaux et la mise en place du rythme de l'architecture de la croissance verte. Elle a indiqué que le GGGI fournissait un soutien adapté aux pays en matière d'adaptation au changement climatique, travaillant en étroite collaboration avec les gouvernements, les ministères et les parties prenantes pour élaborer des stratégies visant à absorber efficacement les financements du Fonds vert pour le climat (FVC). Grâce à l'analyse et aux

FVC s'employait à accélérer le processus d'accréditation et à accroître les EAD régionales pour couvrir les projets multinationaux. Elle a cité le mécanisme de financement de l'adaptation au climat rural pour l'Afrique de l'Est et le Fonds pour les infrastructures résilientes au climat comme exemples des efforts du FVC pour mobiliser les investissements du secteur privé et fournir des services d'infrastructure résilients dans plusieurs pays africains.

En outre, Mme Zindela a exhorté les institutions africaines à élaborer des propositions de financement et à établir des partenariats avec des entités accréditées pour accéder aux investissements du FVC. Elle a souligné le potentiel des approches de cofinancement et de financement mixte pour améliorer la viabilité et l'impact des projets. Enfin, elle a invité les IFD africaines à collaborer avec le FVC et leurs autorités nationales désignées (AND) afin de stimuler l'action climatique et le développement durable, soulignant l'importance des partenariats pour faciliter les flux financiers et la mise en œuvre des projets.

décrit le programme phare du GCA pour les IFD, conçu pour répondre aux questions d'adaptation et améliorer leurs portefeuilles de prêts. Le programme, initialement en partenariat avec la BAD, s'est élargi pour inclure d'autres banques multilatérales de développement (BMD) afin de soutenir les initiatives d'adaptation au changement climatique. Par ailleurs, le GCA s'est assuré d'être disponible en cas de besoin d'assistance technique et a fourni un soutien et une formation rapides aux IFD pour comprendre et gérer les risques associés à leurs portefeuilles.

Pour finir, Mme Archibong a souligné l'importance d'adapter l'assistance technique aux besoins spécifiques des IFD. Elle a mentionné le travail du GCA avec la Banque agricole pour aider à la préparation des projets visant à accéder aux fonds verts. Enfin, elle a réitéré la nécessité de contextualiser les appuis pour relever efficacement les défis uniques auxquels sont confrontées les IFD dans la mobilisation des financements destinés à la lutte contre le changement climatique et au développement durable en Afrique.

simulations des lacunes, le GGGI offre des services de renforcement des capacités, guidant les institutions dans la mise au point d'instruments, de stratégies et de modèles appropriés pour l'action climatique.

Mme Kone a souligné les défis des IFD africaines dans la mobilisation des fonds verts, en particulier le manque de justification du changement climatique dans de nombreux projets et le manque de connaissances qui entrave une mobilisation efficace des financements en faveur de la lutte contre le changement climatique. Elle a insisté sur la nécessité pour les IFD africaines de s'aligner sur les priorités de leur gouvernement et d'engager un dialogue

avec leurs ministères de tutelle afin de mieux comprendre et traiter leurs priorités. En outre, elle a indiqué que le GGGI aidait les IFD africaines à obtenir leur accréditation auprès du FVC, soulignant l'importance de la collaboration et de partenariats efficaces dans la mise au point de mécanismes solides pour l'action climatique.

Par ailleurs, Mme Kone a souligné l'importance de la disponibilité des données sur le changement climatique

Mme Rita Effah, responsable principale du financement de la lutte contre le changement climatique et coordinatrice du Fonds pour les changements climatiques en Afrique (ACCF) à la Banque africaine de développement (BAD), a souligné que la mission de l'ACCF était d'aider les pays à formuler leurs contributions déterminées au niveau national (CDN) et de fournir des subventions pour des projets menés par les banques. De plus, l'ACCF fournissait une assistance technique pour mobiliser d'autres subventions, renforçant ainsi la capacité des pays à s'engager dans le financement de la lutte contre le changement climatique.

Par ailleurs, Mme Effah a décrit les efforts de collaboration de l'ACCF avec l'Alliance financière africaine sur le changement climatique (AFAC) pour soutenir les institutions financières et les IFD, soulignant que ces efforts visaient également à élaborer des normes claires reflétant une perspective africaine. Elle a cité l'exemple d'un projet soutenu par l'ACCF, qui consistait à fournir une assistance technique

M. Nirmitt Ved, directeur général d'Export-Import Bank (Eximbank) India, est intervenu sur l'implication significative d'Eximbank India en Afrique, en particulier dans le soutien aux IFD africaines. Il a détaillé les efforts d'Eximbank India pour générer des fonds et émettre des obligations durables pour financer des projets verts, en se concentrant sur les initiatives liées aux énergies renouvelables et aux infrastructures. Ces instruments financiers soutiennent la transition du continent vers le développement durable.

M. Ved a également souligné la stratégie d'Eximbank India consistant à lever des obligations à long terme sur le marché international. Il a indiqué que cette approche visait à faciliter le cofinancement des partenariats avec

et du financement de la lutte contre le changement climatique aux niveaux national et international. Elle a noté que les IFD devaient renforcer leur capacité à recueillir et exploiter efficacement ces données. Elle a recommandé des partenariats et une collaboration solides en tant qu'éléments et pratiques cruciaux qui doivent être mis en œuvre efficacement pour soutenir la transition vers une croissance verte durable et une résilience au changement climatique en Afrique.

à Tanzania Agricultural Development Bank (TADB) pour évaluer les risques climatiques, filtrer les portefeuilles d'investissement et intégrer le financement de la lutte contre le changement climatique dans les opérations fondamentales de l'institution.

Mme Effah a évoqué le rôle essentiel des IFD africaines dans le domaine du financement de la lutte contre le changement climatique et les a invitées à procéder à des autoévaluations internes afin d'identifier leurs faiblesses. En identifiant ces faiblesses et en recherchant l'assistance technique nécessaire, les IFD africaines pourraient contribuer efficacement aux initiatives de financement de la lutte contre le changement climatique et remplir leurs mandats. Cette approche proactive permettrait également aux IFD africaines d'aligner leurs projets sur les objectifs mondiaux de lutte contre le changement climatique et d'assurer leur participation active au développement durable de l'Afrique.

d'autres institutions, amplifiant ainsi l'impact et la portée des projets durables dans toutes les régions africaines. Ce faisant, Eximbank India a contribué à la mobilisation des financements destinés à la lutte contre le changement climatique en Afrique, s'alignant sur l'accent croissant mis par le continent sur la croissance verte.

Enfin, il a réitéré l'engagement d'Eximbank India à soutenir le développement durable en Afrique à travers des solutions financières stratégiques. Il a fait remarquer que le rôle actif d'Eximbank India dans la collecte et l'allocation de fonds pour des projets verts africains soulignait sa volonté de favoriser la résilience environnementale et la croissance économique sur tout le continent.



Présentation de recherche

« Transition juste et rôle des institutions de financement du développement (IFD) »

Séance 4



Dr. Ric Amansure,
Chercheur principal, Centre Sustainability
Transition, Université de Stellenbosch

Dr. Ric Amansure, chercheur principal, *Centre Sustainability Transition, Université de Stellenbosch*, a souligné l'urgence d'une transition juste pour l'Afrique. Il a fait ressortir l'importance des données et de la recherche pour donner des orientations opérationnelles dans le cadre de la transition énergétique. Pour étayer son propos, il a mis en exergue la forte disparité de la production d'électricité entre l'Afrique et des pays comme l'Allemagne et la France, soulignant la nécessité d'adopter des stratégies énergétiques équitables alignées sur les objectifs de développement durable et sur le principe de la

transition juste.

Faisant référence aux défis décrits dans la Déclaration de Nairobi, Dr. Amansure a identifié les domaines clés sur lesquels les IFD africaines doivent se concentrer. Ces domaines comprenaient l'innovation dans les modèles de financement, la collaboration au-delà des silos traditionnels et l'expansion stratégique des opérations et de l'engagement des parties prenantes. Ces points de départ étaient essentiels pour que les IFD africaines soutiennent la transition du continent vers un développement énergétique à faible émission de carbone et exploitent les opportunités de croissance dans le contexte de la lutte contre le changement climatique.

Dr Amansure a également souligné l'importance des IFD dans la mise à profit de l'expertise collective, la promotion de l'innovation et l'expansion stratégique pour relever les défis de l'augmentation des émissions mondiales. Il a recommandé d'intégrer les principes de la transition juste dans les objectifs de développement durable, en veillant à ce que les contributions déterminées au niveau national (CDN) de l'Afrique contribuent à un avenir durable et équitable, conformément à l'Accord de Paris. Enfin, il a souligné que le rôle des IFD africaines était essentiel dans le contexte d'une transition juste, car elles contribuaient à accélérer la mise en œuvre des stratégies africaines en matière d'énergie à faible émission de carbone.

Séance de clôture

Séance 5



M. Abdelouahab Boushaba
2e vice-président de l'AIAFD et directeur général
adjoint de Tamwil El Fellah/GCAM Maroc

M. Abdelouahab Boushaba, 2e vice-président de l'AIAFD et directeur général adjoint de Tamwil El Fellah/ Groupe crédit agricole du Maroc (GCAM), dans son discours de clôture de l'Atelier annuel 2024 de l'AIAFD, a salué le partage productif de connaissances et d'idées qui a marqué l'événement. Il a réaffirmé que la réalisation des programmes de lutte contre le changement climatique exigeait une action collective et un engagement de toutes

les parties prenantes. Il a souligné les obstacles financiers, en particulier l'accès limité aux fonds verts, notant que moins de 2 % des membres bénéficiaient des financements en faveur de la lutte contre le changement climatique, d'où la nécessité d'une action urgente.

En outre, il a exhorté les IFD africaines à être proactives dans les dialogues sur le climat, en plaidant pour la mobilisation et l'utilisation efficace des fonds verts. Il a souligné qu'il importait d'examiner des propositions visant à réformer l'architecture financière internationale, ce qui faciliterait l'accès au financement, en particulier pour les institutions des pays en développement. Il a également reconnu le dévouement du Groupe de travail sur le changement climatique de l'AIAFD à renforcer la collaboration et à s'assurer que les perspectives des IFD africaines sont intégrées dans les stratégies mondiales.

En clôturant l'événement, M. Boushaba a remercié les différentes institutions et personnes qui ont contribué au succès de l'Atelier. Il a particulièrement exprimé sa reconnaissance au Groupe de travail sur le changement climatique de l'AIAFD, l'AFAC, DBSA, la BAD, KDC, AFC et KIE pour leur appui dans l'organisation de l'Atelier, et les experts, collègues et délégués pour leur participation active aux discussions qui ont eu lieu.

IV Conclusions et recommandations

Les IFD africaines, en particulier les IFD nationales, ont un rôle essentiel à jouer dans la réalisation des programmes de lutte contre le changement climatique. Toutefois, le manque de capacités et d'accès aux fonds verts sont des défis majeurs qui entravent leur progrès. Par conséquent, pour faciliter la contribution des IFD africaines à la transition du continent vers des sources d'énergie à faible émission de carbone et pour exploiter les possibilités de croissance dans le contexte de la lutte contre le changement climatique, les recommandations suivantes ont été formulées :

1 Mener des évaluations internes pour identifier les lacunes et les faiblesses dans le domaine du financement de la lutte contre le changement climatique au sein de la communauté des IFD africaines. Les IFD africaines devraient évaluer leur situation actuelle et leur capacité à accéder aux fonds verts, en tenant compte d'aspects tels que la gouvernance, les politiques et les stratégies pertinentes, les compétences techniques, les pipelines de projets, et les processus d'accréditation. En identifiant leurs lacunes et leurs insuffisances, elles établiront des priorités dans leurs besoins et rechercheront le soutien et l'assistance nécessaires pour les satisfaire. Cette approche proactive permettrait aux IFD africaines d'aligner leurs projets sur les objectifs mondiaux d'action climatique et d'assurer leur participation active au développement durable de l'Afrique

.....

2 Renforcer au sein des IFD les capacités internes et l'expertise en matière de financement de la lutte contre le changement climatique. Les IFD nationales devraient investir dans le développement des connaissances et des compétences de leur personnel pour comprendre et gérer les complexités et les risques liés au financement de la lutte contre le changement climatique. Cette démarche est impérative compte tenu de l'absence de justification du changement climatique dans de nombreux projets des IFD nationales et du manque de connaissances qui entrave une mobilisation efficace du financement de la lutte contre le changement climatique.

.....

3 Recourir aux partenaires et entités de développement pour obtenir une assistance technique et un soutien en matière de renforcement des capacités. Pour combler les lacunes techniques et le déficit de compétences en matière de financement de la lutte contre le changement climatique dans les IFD nationales, des ressources et des compétences disponibles auprès de partenaires et d'entités de développement, tels que la BAD, le FVC, le GCA, le GGGI et l'ACCF, devront être mises à profit. Un effort délibéré est donc nécessaire pour soutenir les IFD nationales africaines en matière de renforcement des capacités et d'assistance technique.

.....

4 Aligner les projets sur les objectifs et priorités nationaux et mondiaux de lutte contre le changement climatique. Les IFD africaines devraient veiller à ce que leurs projets soient cohérents avec les objectifs et priorités climatiques nationaux et mondiaux, tels que les contributions déterminées au niveau national (CDN), les objectifs de développement durable (ODD) et l'Accord de Paris. Un tel alignement contribuera à démontrer la logique et l'impact de leurs projets sur le climat, ainsi qu'à mobiliser le soutien et le financement des parties prenantes et des investisseurs concernés. En outre, les IFD africaines devraient développer un portefeuille de projets diversifié et bien structuré qui couvre différents secteurs comme les énergies renouvelables, l'agriculture, les infrastructures et l'eau. Les IFD doivent veiller à ce que leurs projets soient bien préparés, bancables et évolutifs, avec des objectifs, des résultats, des indicateurs et des budgets clairs.

5 Intégrer les principes de transition juste dans les stratégies et projets de financement de la lutte contre le changement climatique. Les IFD africaines devraient intégrer les principes de transition juste dans leurs stratégies et projets de financement de la lutte contre le changement climatique, en s'assurant que leurs interventions sont socialement inclusives, écologiquement durables et économiquement viables.

.....

6 Établir des partenariats et des collaborations solides. La collaboration et les partenariats sont importants dans les efforts visant à réaliser l'Accord de Paris. Les IFD africaines devraient renforcer leurs partenariats et collaborations avec les partenaires et entités de développement afin de bénéficier d'assistance technique, de renforcer leurs capacités et d'accéder aux fonds verts. Ces partenariats et collaborations devraient aller au-delà des cloisonnements traditionnels et se concentrer sur l'expansion stratégique des opérations et l'engagement des parties prenantes. Ce faisant, les IFD africaines renforceront leurs capacités, tireront parti de leurs forces collectives, et contribueront efficacement à la lutte contre le changement climatique et au développement durable de l'Afrique.

De plus, les IFD africaines devraient engager un dialogue et une collaboration avec les gouvernements, les ministères de tutelle et les autorités nationales désignées (AND) pour aligner leurs stratégies et activités de financement de la lutte contre le changement climatique sur les plans et priorités nationaux de développement. Cet engagement contribuera à assurer la cohérence politique, la coordination et le soutien de leurs projets. Il permettra également d'évaluer les fonds de préparation et d'adaptation provenant du FVC et d'autres sources.

.....

7 Les gouvernements nationaux devraient prendre des mesures délibérées pour accroître la base de capital des IFD. Les IFD disposant d'une capitalisation adéquate seront mieux à même d'attirer d'autres financements mixtes de la part des partenaires de développement et du secteur privé pour financer des projets liés au climat.





ASSOCIATION DES INSTITUTIONS AFRICAINES DE FINANCEMENT DU DÉVELOPPEMENT

Immeuble AIAFD - Boulevard Latrille rue J61 Cocody-Deux Plateaux
06 B. P. 321 Abidjan 06 - Côte d'Ivoire

info@adfi-ci.org | www.adfi-ci.org



AADFI/AIAFD